







CLASSEMENT			
	POINTS	POINTS	POINTS
1	50	110	230
2	38	80	195
3	22	65	162
4	18	52	130
5	16	48	102
6	15	44	92
7	14	41	86
8	13	39	81
9	12	33	76
10	11	28	72
11	10	25	68
12	9	22	64
13	8	20	61
14	7	18	58
15	6	16	55
16	5	14	52
+1...	5	11	-3...

CLASSEMENT 4 LICENCIES			
	POINTS	POINTS	POINTS
1	38	80	195
2	22	65	162
3	18	52	130
4	16	48	102

3 LICENCIES	POINTS	POINTS	POINTS
1	22	65	162
2	18	52	130
3	16	48	102

2 LICENCIES	POINTS	POINTS	POINTS
1	18	52	130
2	16	48	102

1 LICENCIES	POINTS	POINTS	POINTS
1	16	48	102

Le premier tableau ci-dessus précise les points remportés en fonction de la place obtenue et du niveau de la compétition. Notez que pour les compétitions starter et 1*, à partir de la saison 2015, le nombre de points gagnés est le même pour chaque compétiteur classé après la 16ème place (points de participation).

De plus, afin de crédibiliser les résultats obtenus trop facilement dans des catégories en sous-effectif, voici un rappel de la règle appliquée depuis cette année :

Si une catégorie est ouverte avec moins de 5 licenciés (parmi l'ensemble des compétiteurs de cette catégorie), les points obtenus sont réduits en fonction du nombre de licenciés manquants pour arriver à 5, conformément aux 4 tableaux ci-dessus à droite, qui présentent les différentes possibilités.

Si une catégorie n'est pas ouverte : tous les compétiteurs de cette catégorie sont alors regroupés avec la catégorie supérieure, et le classement des licenciés pour le circuit national est alors établi artificiellement dans leur catégorie d'origine. Mais le cas échéant, les points ainsi obtenus seront également réduits en fonction du nombre de compétiteurs licenciés manquants pour arriver à 5 (sauf si leur classement dans la catégorie supérieure leur est plus favorable).